



#### Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace - 8 aux Remparts 68250 ROUFFACH 03.89.78.73.07 - cfppa.rouffach@educagri.fr - www.cfppa-alsace.fr N° SIRET 19680003100037 - N° existence DRFP : 42 68 P 001168

# Elagage - Unité 1 : Grimper, se déplacer et travailler en sécurité dans l'arbre initiation



## Contexte

Avec les évolutions climatiques et la mise en place des trames vertes, l'arbre retrouve sa place dans notre environnement. Le préserver devient essentiel : les techniques de soin de l'arbre passent par le travail des élagueurs soigneurs.

Le métier d'élagueur est lié à deux éléments déterminants : la sécurité et la technicité. Le professionnalisme des salariés et des chefs d'entreprise est une composante devenue indispensable pour exercer en toute légalité. Ce parcours de grimpe a été conçu en référence aux arrêtés du 4 août 2005 puis du 10 octobre 2008, à la circulaire N° 2007-5018 du 27 juin 2007 et au décret 2021-1833 du 24 décembre 2021.

1er niveau de grimpe.

# Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances en élagage : la grimpe, le déplacement, la réglementation, les EPI, ...
S'approprier les bases de technique de grimpe, de déplacement et de taille pour effectuer des élagages jusqu'à 8 mètres en toute sécurité

## Public concerné

Salariés et chefs d'entreprise du paysage, élagueurs ou toute personne souhaitant exercer une activité dans les espaces verts.

# Prérequis des participants

Ne pas être sujet au vertige : hauteur de travail 8 mètres.

Apporter son matériel et ses EPI (nous contacter si besoin).

Le respect des consignes de sécurité est un impératif.

#### Contenu

Morphologie et physiologie végétale (rappels)

Biologie de l'arbre (stades physiologiques définis par Pierre Raimbault)

Théorie de Shigo

Connaissances de la réglementation concernant les travaux dans les arbres

Techniques simples d'ascension et choix du point d'ancrage

Techniques de grimpe, de déplacement et de descente en sécurité

Stabilisation au poste de travail

Techniques de taille

Les EPI (Equipements de Protection Individuelle) obligatoires : Vérifications journalières de base, utilisations, points de vérification, maintenance et remplacement des éléments usés

# Méthodes et moyens

Le contenu de la formation est adapté aux attentes et aux connaissances des participants. Les apports théoriques seront illustrés par :

des exemples et des photos des démonstrations des mises en situations pratiques sur sites arborés des corrections individualisées bilan de la formation

# Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation et certificat de réalisation.

Les participants ont évalué la formation en : 2023



## Intervenants

Intervenants: Thomas VERNEX et Antoine TACQUARD, Arboristes et formateurs

Référent de la formation : Julien HUNZINGER, Formateur et Ingénieur en Aménagement du Paysage et de l'Espace







Du 1er février au 6 février 2024

# Tarifs 2024

1 050,00€ net\* par participant

\*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut.

## Nous contacter

Jessica SAMSON: 03 89 78 73 07 - jessica.samson@educagri.fr